CONVENTION D'ENGAGEMENT
CONCOURS « CHALLENG'EURE 4.0 »

Entre : L'UIMM Eure
dont le siège est situé 531 rue Clément Ader – 27930 Le Vieil-Evreux
représentée par Monsieur Gaël LIRZIN – Délégué Général de l'UIMM Eure

Et : L'établissement ……
situé ……..
représenté par M. / Mme ……. – Proviseur de l'établissement……..

Le « Challeng'Eure 4.0 » est un concours départemental ludique et pédagogique de découverte de l'industrie et de ses technologies, orienté vers une dimension « Industrie 4.0 ».

Les élèves participent au concours par équipe de 6 à 8 et ont 8 mois pour réaliser un prototype original à partir de kits « SPEECHI » ainsi qu'un diaporama de présentation de leur projet. Un jury de professionnels de l'Industrie évalue les différents projets lors d'une grande journée finale réunissant tous les participants.

Pour accentuer la découverte de l'industrie et ses métiers auprès des jeunes, chaque établissement concourant au « Challeng'Eure 4.0 » sera parrainé par une entreprise industrielle du territoire.

Dans le cadre de ce concours, l'UIMM Eure met gracieusement à disposition de chaque équipe participante un kit « SPEECHI ROB-EDU », afin de réaliser les prototypes, dans la limite de 2 kits par établissement. Par ailleurs, l'UIMM Eure organise la grande journée finale de restitution des projets en fin d'année scolaire.

1. L'UIMM Eure s'engage à proposer le concours cité ci-dessus à l'établissement scolaire pour l'année scolaire 2025-2026.

2. L'établissement……s'engage à :
   a. Faire participer la/les équipe(s) au concours dans sa globalité : de la réalisation à la présentation de leur projet lors de la journée finale du concours.
   b. Assurer une visite de son entreprise partenaire durant l'année scolaire.
   c. Participer à la finale du concours au mois de juin 2026.

En cas de non-respect de l'une des clauses citées précédemment, un remboursement de la valeur des kits pourra être demandé à l'établissement.

Fait à : Le :

Représentant de l'UIMM Eure Représentant de l'établissement participant